

Image not found or type unknown



FICP suite a dossier surendettement

Par **valye**, le **24/10/2014** à **13:34**

Bonjour,

Je viens de recevoir le résultat d un dossier qui me dit que je vais être fiché au FICP suite à l accord de mon dossier de surendettement est ce que cela signifie que je n aurais plus droit à mes découverts autorisés et à mes chèquiers ?

Merci